

La Municipalité de Moutier met au concours le poste suivant :

**Un/e chef/fe du service de l'Urbanisme,
des permis de construire et de l'environnement, à 100 %.**

But de la fonction

Assumer la responsabilité du service de l'urbanisme et des secteurs Transports et Nature-Environnement (gestion administrative, technique et financière).

Description de la fonction

Urbanisme

- Gestion de l'aménagement local (règlement de construction, plan de zones, plans directeurs, plans de quartiers, plan de zones de protection, carte des dangers, etc.).
- Développement urbanistique de la Ville.
- Gestion des terrains privés et industriels disponibles.
- Gestion et vente des terrains communaux.
- Répondant de l'Association suisse pour les questions d'aménagement du territoire (EspaceSuisse).

Police des constructions, en collaboration avec le service de la Police administrative

- Gestion administrative et technique des permis de construire.
- Connaissance des lois et règlements en vigueur.
- Application et respect des procédures.
- Contrôles techniques si nécessaire.
- Conseils aux architectes et citoyens.

Transports publics

- Gestion de l'ensemble des transports publics de la Ville.
- Contacts avec les instances, partenaires (OFT, CFF, SBB, CarPostal, Noctambus).

Terrains communaux et forêts

- Gestion de tous les terrains communaux.
- Gestion des terrains agricoles et des baux à ferme.
- Gestion et entretien des forêts communales.

Environnement et nature

- Gestion et surveillance du plan de zones de protection, des objets et sites protégés.
- Sensibilisation de la population aux problèmes de l'environnement, de l'écologie et de la protection de la nature et des sites.
- Réalisation de projets en rapport avec la protection de la nature et des sites.
- Gestion de la place d'accueil du stand et des sentiers didactiques.
- Travail en collaboration avec l'inspecteur nature.

Contrôle des installations de combustion

- Soutien et répondant pour le canton.

Délégation - représentation

- Membre de la Commission de l'Urbanisme, du sous-groupe « Sécurité routière », du sous-groupe « Nomenclature » et délégué-bpa à la sécurité en matière de construction.

Profil

Architecte ou urbaniste diplômés ou équivalent avec expérience.

Compétences requises	• Connaissances en architecture et en urbanisme, avec quelques années d'expérience. • Connaissance des lois et des règlements en vigueur, connaissances juridiques de base. • Aptitude à la direction et à la gestion d'un service (gestion de projets, élaboration et respect des budgets, planification, etc.). • Aptitude à la rédaction et la correspondance, à savoir rédiger des rapports à l'attention des autorités ou des instances supérieures. • Capacités à communiquer (contacts externes fréquents) et à concilier. • Connaissances linguistiques de base souhaitées. • Maîtrise des systèmes informatiques.
Traitement	Selon l'échelle communale.
Entrée en fonction	Le plus rapidement possible ou à convenir
Renseignements	Peuvent être obtenus auprès de M. Pascal Eschmann, Conseiller municipal, par téléphone au 079 600 55 02 ou par courriel à : pascal.eschmann@moutier.ch .
Postulation	Le dossier de candidature, accompagné des documents usuels ainsi que d'un extrait du casier judiciaire , doit être adressé, par courriel uniquement à : chancellerie@moutier.ch (si possible un seul fichier PDF groupant l'ensemble des documents).

Délai de réception des postulations : lundi 31 août 2026.

Conseil municipal